



**AVIS DE MOTION SUR UNE QUESTION D'URGENCE ET  
D'IMPORTANCE RÉGIONALE : MOTION POUR SOUTENIR LA  
CANDIDATURE DE MME TULIA ACKSON A LA PRESIDENCE DE  
L'UNION INTERPARLEMENTAIRE**

**Proposition : Hon. Darren Bergman, parlementaire, (Afrique du Sud)**

**Deuxième proposition : Hon. Pedro SEBASTIAO, parlementaire (Angola)**

**Date pour laquelle l'avis est donné : 6 juillet 2023**

Question proposée : Que la 53<sup>e</sup> session plénière de la SADC PF:-

**RAPPELANT** l'article 26(4) du règlement concernant le dépôt de motions sur des questions d'urgence et d'importance régionale ;

**RECONNAISSANT** que tous les parlements membres de la SADC PF sont également membres de l'Union interparlementaire et qu'ils appartiennent donc au groupe de la SADC, dont le mandat comprend la consultation sur les points de l'ordre du jour examinés par les assemblées de l'Union interparlementaire afin d'assurer un consensus régional ;

**CONSCIENT** de la nécessité urgente d'un consensus au sein du groupe de la SADC concernant le candidat à la présidence de l'Union interparlementaire pour la période 2023 - 2026 ;

**NOTANT** que les candidats à la présidence sont, jusqu'à présent, issus du groupe géopolitique africain, comme indiqué ci-dessous :

- i) Mme Tulia Ackson (République-Unie de Tanzanie)
- ii) Mme Catherine Gotani Hara (Malawi)

- iii) M. Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda (Zimbabwe)
- iv) Mme Adjil Diarra Megane Kanouté (Sénégal)

**RECONNAISSANT** le prestige de la fonction de président de l'Union interparlementaire et, par conséquent, la nécessité d'une campagne concertée et unifiée en vue d'obtenir un soutien à la candidature de Mme Ackson ;

**RÉITÉRANT** la nécessité pour les membres de l'Union interparlementaire d'élire un président qui défendra ses objectifs et sa vision ;

***DONC, MAINTENANT :***

- (i) Décide, conformément au règlement intérieur de la SADC PF, d'approuver la candidature de Mme Tulia Ackson en tant que candidate préférée de la SADC PF à la présidence de l'Union interparlementaire ;
- (ii) Que la SADC PF constitue un groupe de campagne de six personnes, reflétant la diversité des membres du Forum, pour mener et faire campagne auprès d'autres organismes et groupes géopolitiques afin de soutenir la candidature de Mme Ackson à la présidence de l'Union interparlementaire ; et
- (iii) Que les coûts de cette campagne seront couverts par les parlements membres de la SADC PF.

.....  
**Signature De L'auteur De La Proposition :**